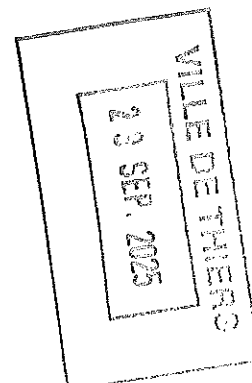


Monsieur Stéphane RODIER
Maire
Mairie de Thiers
1 rue François Mitterrand
63300 Thiers Cedex

Le Directeur
2025.0499/TB/CIM/VA

Saint-Gervais-sous-Meymont
le 10 septembre 2025.



Objet : Modification N°6 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Thiers

Monsieur le Maire, *M. Stéphane,*

Par courrier daté du 24 juin 2025 reçu par voie postale le 25 juillet 2025, vous avez sollicité les observations du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez sur le projet de modification N°6 du PLU de Thiers, commune incluse dans le périmètre classé « Parc naturel régional Livradois-Forez ».

Le projet de modification N°6 du PLU de Thiers a pour objet de permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général que représente l'aménagement d'une aire de Grand Passage.

La note détaillée d'auto-évaluation des incidences sur l'environnement précise que : « La création d'un secteur Up* dédié à l'aménagement d'une Aire de Grand Passage permettra d'accueillir jusqu'à 200 caravanes et [...] permettra la gestion des eaux usées et déchets lors de l'installation de groupe des gens du voyage. » Par ailleurs, le règlement modifié indique que « en secteur Up* : Un dispositif de collecte des eaux usées devra être mis à disposition des usagers de l'Aire de Grand Passage. »

Aussi, le dispositif d'assainissement devra être précisé lors du dépôt du dossier d'autorisation d'urbanisme pour la réalisation de cet aménagement afin de limiter l'impact sur l'environnement, en lien notamment avec la proximité du site Natura 2000 « Dore et affluents ».

Compte tenu du grand nombre de plantations prévues dans le programme d'aménagement, il serait également nécessaire de prévoir que les clôtures soient dissimulées dans une haie épaisse (minimum 6m de large) composée d'essences diversifiées et de végétaux locaux (strates arbustive et arborescente dont arbres de haut jet). Le règlement écrit pourra à cet effet faire référence dans l'article Up 13 - ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS - ESPACES BOISES CLASSES au document de préconisations pour la plantation de haies du Livradois-Forez transmis en pièce jointe.

La cohérence du projet de modification N°6 du PLU de Thiers avec les objectifs et les engagements de la Charte 2011-2026 du Parc naturel régional Livradois-Forez amène le syndicat mixte du Parc à émettre un avis favorable au projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amén.
Par délégation du Président
Le 1^{er} Vice-Président,


Tony BERNARD

P.J. : Recommandations pour la plantation de haie en Livradois-Forez

Les haies

Les haies organisent, structurent le paysage par les diverses formes qu'elles prennent : haies hautes, haies basses, haies mixtes, alignements d'arbres, arbres têtards (ou trognons), vergers, bosquets, haies de bord de cours d'eau, arbres isolés.

Les intérêts pour l'agriculture



Pour l'agriculture, la haie présente un intérêt micro-climatique (protection des cultures, des bâtiments, abri des animaux, régulation thermique, limitation de l'enneigement, du verglas et de la formation des congères), un intérêt économique (production de bois de chauffage, de litière animale, de fruits, d'alimentation d'appoint, un intérêt hydrologique (maintien des terres, réserve hydrique pour les végétaux, approvisionnement des nappes, épuration des eaux de ruissellement, régulation des crues).

Lors de fortes pluies, les haies permettent de freiner les écoulements des eaux de surface et favorisent la pénétration verticale de l'eau dans le sol.

L'agroforesterie est une pratique qui se développe. La haie peut être productrice de bois énergie : bois bûches ou plaquettes à valoriser en chaudière ou en litière. La plantation de feuillus précieux peut aussi avoir pour objectif de produire du bois d'œuvre.

Les intérêts pour la faune

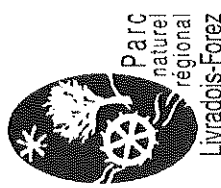
La circulation de certains micro-mammifères, rongeurs, mustélidés, chiroptères et autres petits animaux est facilitée par la présence des haies. Leurs déplacements sous le couvert végétal se font à l'abri des prédateurs. Ce rôle de corridor joué par les haies est important. Les haies remplissent des fonctions d'alimentation pour la faune. Les arbres et arbustes produisent différentes sortes de fruits que les oiseaux ou d'autres animaux viennent consommer tout au long de l'année, et en particulier au cours de l'hiver.

Plantation de haies

Pour planter des haies, une bonne façon de choisir les végétaux est d'observer les espèces naturellement présentes aux alentours. Le choix des végétaux dépend en effet d'abord du milieu : nature du terrain (ph basique ou acide), humidité, profondeur du sol, climat.

Pour que la haie remplisse ses fonctions, selon le type choisi (brise-vent, bande boisée, haies moyennes libres ou taillées, haies basses) il convient d'utiliser en mélange plusieurs espèces végétales locales.

Sur les deux pages suivantes, **une liste, non exhaustive, d'espèces champêtres** est proposée. Les deux dernières pages présentent **une liste d'espèces invasives à éviter absolument**.



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Chiffres-clés

1929 : Premier recensement agricole disponible : 23 millions de kilomètres de haies alors dénombrées sur le territoire français, soit 4,5 millions d'hectares, 15 % de la surface agricole et 45 % de la surface forestière française
1975 : 1,25 million de kilomètres de haies recensées.
1989 : 700 000 km de haies comptabilisées
 Entre 2006 et 2015 une réduction des linéaires boisés de 10 % s'est opérée, équivalente à un taux d'évolution de moins 1,1 %
 Une perte actuelle estimée à 8 500 km/an, soit 11 500 km/an arrachés pour 3 000 km/an plantés.



LES PRINCIPALES ESSENCES DES HAIES DU PARC

Nom français	Nom latin	Altitude			pH			Humidité du sol			Feuillage			Mellifère	Fruits comestibles	Croissance		
		plaine < 500m	piémont 500 à 800m	montagne >800m	Acide	Neutre	Calcaire	Sec	Frais	Humide	Persistant P	Marcescent M	Caduc C			Lente < 20cm/an	Moyenne 20 à 60 cm/an	Rapide >60 cm/an
ARBRES : hauteur supérieure à 7 m																		
Aisier blanc	<i>Sorbus aria</i>												C					
Aisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>												C					
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>												C					
Bouleau verniqueux	<i>Betula pendula</i>												C					
Cerisier à grappes	<i>Prunus padus</i>												C					
Charme	<i>Carpinus betulus</i>										M							
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>												C					
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>										1/2 M							
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>										1/2 M							
Cornier	<i>Sorbus domestica</i>												C					
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>												C					
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>												C					
Erable plane	<i>Acer platanoides</i>												C					
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>												C					
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>										1/2 M							
Merisier	<i>Prunus avium</i>												C					
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>												C					
Orme champêtre	<i>Ulmus campestris</i>												C					
Peuplier noir	<i>Populus nigra</i>												C					
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>												C					
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>												C					
Poirier commun	<i>Pyrus pyrasier</i>												C					
Saule blanc	<i>Salix alba</i>												C					
Sorbier des oiseaux	<i>Sorbus aucuparia</i>												C					
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>												C					
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>												C					

ATTENTION (article 671 du Code Civil)

Si votre haie est mitoyenne, respectez les distances suivantes:

- 0,50 m de la limite séparative pour une haie (ou un arbuste isolé) de moins de 2m de hauteur
- 2m de la limite séparative pour une haie (ou un arbre ou arbuste) de plus de 2m de hauteur

Persistant : feuillage qui ne tombe pas en hiver
Marcescent : feuillage persistant en hiver à l'état sec
Caduc : feuillage qui tombe totalement en hiver



Nom français	Nom latin	Altitude		pH			Humidité du sol			Feuillage			Fruits comestibles	Croissance		
		plaine < 500m	piémont 500 à 800m	montagne > 800m	Acide	Neutre	Calcaire	Sec	Frais	Humide	Persistant P	Marcéssent M	Caduc C	Lente < 20cm/an	Moyenne 20 à 60 cm/an	Rapide > 60 cm/an

ARBUSTES : hauteur comprise entre 4 et 7 m

Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>															
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>										P		C			
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>										P					
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>												C			
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>												C			
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>												C			
Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>												C			
Saule des vanniers	<i>Salix viminalis</i>												C			
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>												C			
Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i>												C			

ARBRISSEAUX : hauteur inférieure à 4 m

Amélanchier	<i>Amelanchier ovalis</i>												C			
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>												C			
Comouiller mâle	<i>Cornus mas</i>												C			
Comouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>												C			
Eglantier	<i>Rosa canina</i>												C			
Epine vinette	<i>Berberis vulgaris</i>												C			
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>												C			
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>												C			
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>										P					
Groseiller à maquereau	<i>Ribes uva-ursi</i>												C			
Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum</i>												C			
Néflier	<i>Mespilus germanica</i>												C			
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>												C			
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>										P					
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>												C			
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>												C			

LIANES

Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>												C			
Clématite	<i>Clematis vitalba</i>												C			
Lierre	<i>Hedera helix</i>										P					



Avertissement

La multiplication des plantations de haies de Cyprés de Leyland (*Cuprocyparis leylandii*), de Laurier Palme (*Prunus laurocerasus*), de Bambou, (*Bambusa* sp.) ou de Thuya (*Thuja*, sp.) représente un important linéaire de « béton vert » peu favorable à la biodiversité et à la qualité des paysages.

La liste suivante reprend une partie des **espèces invasives** à éviter absolument car le risque de dissémination est fort et représente une réelle menace pour la biodiversité voire la santé humaine.

Taxon		Nom français
Espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité		
<i>Egeria densa</i> Planch.		Élodée dense
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle		Balsamine glanduleuse (de l'Himalaya)
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss		Grand Lagarosiphon
<i>Ludwigia</i> plurisp.	<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Jussie à grandes fleurs
	<i>Ludwigia pepioides</i> (Kunth) P.H.Raven	Jussie faux-Pépils (ou Jussie rampante)
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.		Myriophylle du Brésil
<i>Paspalum distichum</i> L.		Paspale distique
<i>Reynoutria</i> plurisp.	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon
	<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai	Renouée de Sakhaline
	<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrték & Chrtkova	Renouée de Bohême
Espèces prioritaires posant des problèmes de santé publique		
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.		Ambroisie à feuilles d'armoise
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier		Berce du Caucase

Espèces secondaires

Taxon	Nom français	Taxon	Nom français
<i>Acer negundo</i> L.	Érable négundo	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Lindernie douteuse
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailanthé glanduleux (Faux-vernis du Japon)	<i>Lysichiton americanum</i> Hultén & H. St. John	Lysichiton d'Amérique
<i>Amorpha fruticosa</i> L.	Faux-Indigo	<i>Parthenocissus inserta</i> (A. Kern.) Fritsch	Vigne-vierge à cinq folioles
<i>Artemisia</i> plurisp.	<i>Artemisia annua</i> L.	<i>Paspalum dilatatum</i> Poir.	Paspale dilaté
	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte	<i>Phyllostachys plurisp.</i> , <i>Sasa plurisp.</i> , <i>Pleioloblastus plurisp.</i>	Bambous
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Armoise des frères Verlot	<i>Semiarundinaria plurisp.</i> ...	
<i>Bidens frondosa</i> L.	Azolla fausse-fougère	<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Bident feuillu	<i>Polygonum polystachium</i> Meisn.	Renouée à épis nombreux
<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	Buddleja de David (Arbre aux papillons)	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier-cerise
<i>Collomia grandiflora</i> Douglas ex Lindl.	Campylopus introflexus	<i>Prunus serotina</i> Ehrh.	Censier tardif
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Collomie à grandes fleurs	<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac de Virginie
<i>Crassula helmsii</i> (T. Kirk) Cockayne	Herbe de la Pampa	<i>Rhus plurisp.</i>	Sumac des corroyeurs
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Opin de Helms	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H. St. John	Élodée du Canada	<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Seneçon du Cap
<i>Erigeron blakei</i> Cabrera	Élodée de Nuttall	<i>Solidago canadensis</i> L.	Verge d'or du Canada
<i>Erigeron bonariensis</i> L.	Érigéron de Blake	<i>Solidago gigantea</i> Aiton subsp. <i>serotina</i> (Kuntze) McNeill	Verge d'or géante
<i>Erigeron canadensis</i> L.	Érigéron de Buenos Aires	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R. Br.	Sporobole de l'Inde
<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch. Bip.	Érigéron du Canada	<i>Sporobolus vaginiflorus</i> (Torr.) Wood	Sporobole à inflorescences engainées
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz.	Érigéron à fleurs nombreuses	<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G. L. Nesom	Aster lancéolé
<i>Galega officinalis</i> L.	Érigéron de Sumatra	<i>Symphotrichum novae-angliae</i> (L.) G. L. Nesom	Aster de Nouvelle-Angleterre
<i>Helianthus pauciflorus</i> Nutt.	Galéga officinal	<i>Symphotrichum novi-belgii</i> (L.) G. L. Nesom	Aster de Nouvelle-Belgique
<i>Helianthus tuberosus</i> L.	Hélianthe raide	<i>Symphotrichum x salignum</i> (Willd.) G. L. Nesom	Aster à feuilles de saule
<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers.	Hélianthe tubéreuse (Topinambour)	<i>Symphotrichum x versicolor</i> (Willd.) G. L. Nesom	Aster changeant
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f.	Hélianthe vivace	<i>Veronica peregrina</i> L.	Véronique voyageuse
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f.	Hydrocotyle fausse-renoncule	<i>Xanthium albinum</i> (Widder) Scholz & Sukkop	Lampourde blancheâtre
<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Balsamine de Balfour	<i>Xanthium italicum</i> Moretti	Lampourde d'Italie
<i>Impatiens parviflora</i> DC.	Balsamine du Cap	<i>Xanthium orientale</i> L.	Lampourde à gros fruits
<i>Lemna</i> plurisp.	Balsamine à petites fleurs	<i>Xanthium spinosum</i> L.	Lampourde épineuse
	Lentille d'eau minuscule		
	Lentille d'eau turionifère		

